

Partis vs Mouvements



Les élections présidentielles françaises se rapprochant à grands pas et la campagne battant son plein, nous voyons pour la première fois deux types d'organisations s'affronter. D'un côté, il y a les partis politiques traditionnels. De l'autre, une nouvelle forme apparaît. Il s'agit, selon les médias, de mouvements politiques et

plus particulièrement le mouvement « En Marche » de monsieur Macron. Les différences semblent, à priori, peu marquées. De ce fait, beaucoup de français se demandent quels sont les avantages et les inconvénients de chacune de ces organisations ? Vivons-nous une transformation de la structure du système politique ?

Pour répondre à ces questions, il est important de définir ce qu'est un parti politique. La définition communément admise est : groupe organisé qui se fixe comme objectif soit de conquérir le pouvoir politique, soit d'être en mesure d'influencer les décisions prises dans le champ politique¹². Ici le parti est perçu comme une organisation idéologique devant favoriser l'adhésion du plus grand nombre d'électeur pour obtenir des postes décisionnels. Ceci est une exigence de la règle du jeu démocratique. Cependant, un auteur du début du XXe siècle, le sociologue italien Robert Michels³, notait déjà que les partis forment une classe intermédiaire et bureaucratique. Ces derniers ont tendance à s'auto-organiser et s'auto-reproduire, et ce faisant, ils se détachent des groupes qu'ils sont censés représenter. Cette dernière remarque permet de mettre en lumière les critiques très actuelles autour des partis comme par exemple l'existence d'au moins deux « gauches » au sein du parti socialiste. L'une qui exerce le pouvoir et se revendique de la sociale démocratie mais peine à trouver une légitimité populaire. L'autre, « la gauche de la gauche », qui revendique ses liens avec la base populaire du parti

¹ <https://www.flickr.com/photos/cplapied/1278788003>

² Yves Alpe, Alain Beitone, et Christiane Dollo, *Lexique de sociologie* (Dalloz, 2010).

³ Bouteiller Paul, « Robert Michels. Les partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties. Traduit par le Dr S. Jankélévitch. Préface de René Rémond. Paris, Flammarion, 1971. », *Bibliothèque de l'école des chartes* 130, n° 2 (1972): 629-33.

mais qui n'arrive pas à accéder aux postes à responsabilités.

Nous pouvons aussi voir cette séparation à droite. Ce par le biais de monsieur Fillon qui a des démêlés avec la justice pour les emplois fictifs de sa femme et ses enfants. Il se sent légitime dans ce qu'il a fait, mais n'est-ce pas parce que, évoluant dans un champ particulier, il était déconnecté des réalités auxquelles les citoyens français sont confrontés ?

De plus, en France, les élus politiques, tous issus de partis, sont, selon la majorité⁴ soit des énarques, des polytechniciens, des gens issues des professions libérales voire des « notables ». Cette distance sociale et idéologique a miné la vie politique nationale. Elle a tendance à décourager l'électeur médian qui ne croit plus aux les promesses des candidats des partis qui, une fois élu, se renieront pour pouvoir continuer à exister dans le champ politique et donc à vivre de leur activité.

Cet écart entre la réalité citoyenne et le champ politique explique en partie le repli de l'électorat de base des partis et l'augmentation de l'abstention lors des votations. Dans cette optique et sans proposition alternative, le système continue à fonctionner même si le nombre de déçus augmente.

C'est là que le mouvement « en marche⁵ » d'Emmanuel Macron prend tout son intérêt. Mais qu'est-ce qu'un mouvement politique ? Il n'existe pas de définition claire de cette forme d'organisation, mais nous pouvons utiliser celle des mouvements sociaux qui s'en rapproche : « un ensemble de réseaux informels d'organisations et d'acteurs isolés, construit sur des valeurs partagées et de la solidarité et qui se mobilise au sujet d'enjeux conflictuels, en ayant recours à différentes formes de protestation ». En prenant cette définition comme base, nous allons pouvoir définir le mouvement politique comme : « un ensemble d'acteurs construit autour de valeurs et de solidarités et qui se mobilise dans le but d'obtenir des postes politiques en mobilisant l'électorat ». Cette définition permet de jeter un éclairage sur ce mouvement dit « a-partisan ».

Le candidat Macron offre une option nouvelle à la population insatisfaite tout en laissant beaucoup de questions sans réponse. La première qui vient à l'esprit est de savoir où placer cette formation sur l'échiquier politique. Pour cela il faut s'intéresser au candidat. On s'attendrait, du fait de son jeune âge, à voir une trajectoire lisse, sans accroc et à une formation homogène. Au contraire, Macron présente un profil bien particulier. Double échec à l'entrée de l'école normale supérieure, diplômé en étude approfondie en philosophie, énarque, inspecteur général des finances, membre du parti socialiste, banquier d'affaire, secrétaire adjoint de la présidence, ministre de l'économie... voilà son

⁴ Daniel Gaxie, « Les logiques du recrutement politique », *Revue française de science politique* 30, n° 1 (1980): 5-45, doi:10.3406/rfsp.1980.393877.

⁵ « Emmanuel Macron - Ce que je suis », *En Marche !*, consulté le 31 mars 2017, <http://www.en-marche.fr/emmanuel-macron>.

C.V.⁶

Sur le plan personnel il est issu d'une famille relativement aisée mais dans laquelle l'enseignement semble prendre une place particulière, sa grand-mère a été directrice d'école, son père était chargé d'enseignement à la faculté de médecine d'Amiens et sa femme, qui a 24 ans de plus que lui, a été sa professeure de français. L'ancien ministre a donc pour le dire simplement le popotin entre deux chaises. Il y a les milieux économiques où il a fait sa carrière et son origine familiale plutôt ancrée à gauche⁷.

Quels sont alors les avantages d'un mouvement par rapport à un parti politique ? Tout d'abord, le mouvement se détache de l'image des partis dont l'affection populaire décroît après chaque votation. Cette nouvelle forme d'organisation dont le but est de remporter les élections présidentielles, permet à M. Macron, dont l'orientation politique est ambiguë, d'éviter les primaires de la gauche et de la droite. Il évite ainsi les écueils des règles et de la hiérarchie partisane qui structure les accès aux postes à responsabilité au sein de ces organisations.

Pour les inconvénients, ils restent sous forme de question en attendant le dénouement de ces élections, le mouvement politique s'inscrit dans un but précis, gagner les élections présidentielles. Or que va-t-il se passer une fois les élections terminées ? Le mouvement va-t-il se transformer en parti, organisation pérenne ou va-t-il simplement disparaître une fois son objectif atteint ou non ? Cette dernière interrogation nous mène à nous demander comment, en cas de victoire à la présidentielle, Macron va-t-il créer son gouvernement sans parti politique pour le soutenir et comment les citoyens français vont-ils voter aux législatives qui auront lieu deux semaines plus tard ? Jusqu'à présent, les Français votaient pour le même parti que celui dont est issu le nouveau président. Ceci afin qu'il puisse mettre en application le programme pour lequel il a été élu. Or, là, ils se retrouveront dans l'expectative. Tous les choix étant ouvert. Comment sera-t-il possible de gouverner avec un parlement qui n'aura peut-être pas de majorité claire ? La France a la possibilité de rejouer ce qui s'est passé en Belgique ou en Italie. Quand ces deux pays, étant incapable de faire émerger une majorité parlementaire claire, se sont retrouvés sans gouvernement pendant plusieurs mois. Peut-on parler de changement de dynamique ou d'une quelconque modification des règles du jeu ? Cette hypothèse est encore à confirmer. Néanmoins, « en marche » ne fait pas campagne sur des valeurs partisanes en lien avec la base électoral des partis comme ce fut le cas jusqu'à maintenant. Au contraire, le mouvement a fait campagne autour de la personne d'Emmanuel Macron, son bilan et son image. Il y a une personnification de la campagne. On ne vote plus pour une idée générale ou pour une

⁶ « Emmanuel Macron », *Wikipédia*, 31 mars 2017, https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Emmanuel_Macron&oldid=135956269.

⁷ *Ibid.*

représentation de classe incarnée par les partis mais pour “Un Homme”. Celui-ci se définit par une histoire propre, une trajectoire unique et des idées personnelles dans lesquelles les citoyens ont la possibilité de se retrouver. Si ce système électoral se poursuit, nous pourrions bien retourner à un système politique bien connu en France ; le système des notables. Ils ne vivent pas de la politique comme le dit Weber, mais pour la politique dans le sens où leur survie ne dépend pas des revenus issus de l'activité politique car ils possèdent une fortune personnelle importante. Ils font campagne sur leur image, leur nom, leur charisme et une logique de clientélisme et non pas sur des idées politiques ayant un lien avec l'intérêt général si cher à Rousseau⁸.

Cette crise politique française rend particulièrement visible le fait que le système semi-présidentiel de la cinquième république a touché ses limites. Dans tous les cas, le président élu en 2017 devra changer entièrement ou partiellement l'ordre établi par le Général de Gaulle en 1958. Ceci afin d'éviter un chaos politique post-électoral.

Erwan Gysler

⁸ « rousseauonline-0004.pdf », consulté le 31 mars 2017, <http://www.rousseauonline.ch/pdf/rousseauonline-0004.pdf>.